

L'oraison funèbre fut prononcée par l'abbé Mignat de Bussy, frère du lieutenant-général au bailliage de la province et chanoine d'Ainay; le reste de la relation est consacré à la description des tentures, du catafalque et du luminaire et à l'indication des places qu'occupaient, dans la nef de l'église, les membres du clergé et de la noblesse, les magistrats, les divers officiers de la ville et de la province de Beaujolais qui avaient été convoqués pour cette cérémonie.

Ce document, sans avoir une grande valeur historique, est cependant intéressant, parce qu'il fait ressortir la différence du caractère qu'eurent les funérailles du régent à Paris et à Villefranche.

Dans la capitale, elles furent célébrées avec un appareil royal, mais ce ne fut qu'une représentation purement extérieure à laquelle, comme le fait observer M. Rolle, le deuil public ne prit aucune part.

Les choses ne se passèrent pas ainsi dans le Beaujolais. Avant tout, il s'agissait, et c'était un devoir pour les habitants de cette province, de rendre un dernier hommage à la mémoire de leurs seigneurs et barons. Or, il suffit de parcourir le recueil des délibérations consulaires de la ville de Villefranche pour reconnaître que la maison d'Orléans se montra de tout temps la protectrice dévouée des populations de son apanage; que ses domaines étaient administrés d'une manière toute paternelle, et qu'enfin le dernier duc leur avait été d'autant plus utile qu'il était resté jusqu'au dernier moment investi du pouvoir souverain. De là le caractère à la fois touchant et exceptionnel de la triste cérémonie racontée par le chanoine Pilliet.

Séance du 2 août 1861.

M. Paul Saint-Olive communique un dessin représentant une des maisons florentines du XVI^e siècle, qui vont dis-